

**De:** Mairie Le Pin <secretariat@mairielepin.fr>  
**Envoyé:** vendredi 3 octobre 2025 17:06  
**À:** Annabelle ESTEBAN  
**Objet:** Lettre d'information n°9 Le Pin : Votre Newsletter du mois d'octobre !

Problèmes d'affichage ? [Affichez cette newsletter dans votre navigateur.](#)



## LETTRE D'INFORMATION N°9 - LE PIN Octobre 2025

### Randonnée Octobre Rose



Dans le cadre d'Octobre Rose, mois consacré à la sensibilisation et à la prévention du cancer du sein, la commune organise une randonnée solidaire le **dimanche 7 octobre à 14h, au départ de la mairie.**

Cet événement est ouvert à tous : familles, amis, collègues... chacun est invité à participer dans une ambiance conviviale et accessible. Deux parcours seront proposés, de **5 km et 10 km**, afin que chacun puisse avancer à son rythme.

Une participation symbolique de **2 €** sera demandée. L'intégralité des fonds collectés sera reversée à l'association Chez Rose, qui accompagne les personnes touchées par la maladie. Merci de venir avec l'appoint.

Une buvette sera proposée par Instant Détente et Loisirs et Culture, qui vendront également pour l'occasion diverses créations.

Mobilisons-nous et faisons de cette marche un moment de solidarité et d'espoir

## Thé dansant à l'occasion de la semaine Bleue

À l'occasion de la Semaine Bleue, semaine nationale consacrée aux aînés et aux retraités, la commune est heureuse de proposer un moment festif et chaleureux : un thé dansant organisé le **jeudi 9 octobre à 14h, en Salle Polyvalente.**

Cet après-midi sera placé sous le signe de la convivialité et du plaisir de se retrouver. Au programme : musique, danse et partage dans une ambiance animée et bienveillante.

La participation est **gratuite** pour les retraités Pinois et de 5 € pour les moins de 65 ans et non Pinois.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer cette belle semaine dédiée aux seniors !



## Soirée Disco



Dans le cadre d'Octobre Rose, la commune organise une soirée disco solidaire le **samedi 11 octobre à partir de 19h, en Salle Polyvalente.** Cette soirée festive soutiendra la sensibilisation et la lutte contre le cancer du sein.

Au programme : musique des années 70–80 avec le DJ Richard Palet, dress code rose et brillant, vente de goodies, buvette et petite restauration assurées par les associations locales.

Chaque sourire et chaque pas de danse contribueront à soutenir la recherche et la prévention.

Billetterie : **8 € par personne (gratuit pour les moins de 12 ans)**, disponible à la mairie.

Venez nombreux pour une soirée conviviale et solidaire !

Une surprise vous y attend !

## Repas Club des 19

Chaque année, le Club des 19 invite les habitants de 11 communes de l'ancien canton de Claye à se retrouver autour d'un repas gastronomique, ponctué d'un spectacle à thème, pour partager un moment de convivialité et de détente.

Cette année, nous avons le plaisir d'accueillir ce traditionnel repas le **dimanche 19 octobre à partir de 12h, au gymnase Nicole Paris**. Les participants pourront déguster un menu soigné tout en profitant d'une animation originale, fidèle à la tradition du Club des 19.

Pour s'inscrire, il est possible de contacter directement le Club des 19 au 06 03 21 29 69 ou de s'inscrire en mairie, **avant le 7 octobre**.

Une belle occasion de rencontrer vos voisins, de partager un moment festif et de découvrir le spectacle préparé spécialement pour cette édition. Ne manquez pas cette journée placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur !



## Réfection de la cour maternelle et plantation d'un nouveau tulipier de Virginie



Il y a des arbres qui racontent des histoires. Le tulipier de l'école Étienne Martin en faisait partie. Offert par l'association Défense des Habitants de Le Pin et planté à l'occasion du bicentenaire de la révolution française, il a accompagné plusieurs générations d'enfants dans la cour de l'école. Son histoire et sa valeur symbolique sont grandes, et c'est à ce titre que nous avons cherché à le préserver le plus longtemps possible.

Mais la force de la nature a fini par rendre son maintien impossible. Ses racines, en se développant, ont soulevé le sol de la cour maternelle, provoqué fissures et déformations et menacé les fondations mêmes de l'école. Malgré les études entreprises, il n'était plus possible de garantir la sécurité des enfants et du bâtiment. C'est donc à regret que nous avons dû décider de son abattage.

L'abattage aura lieu hors temps scolaire, afin de ne pas perturber les élèves. Cette opération sera menée dans un esprit de respect et de mémoire.

Les travaux de réfection de la cour maternelle, quant à eux, se dérouleront pendant les vacances de la Toussaint : retrait complet du sol, reprise complète en enrobé.

Cet épisode ne marque pas une fin : il ouvre au contraire une nouvelle page. Ainsi pour préserver ce symbole de liberté, un nouvel arbre sera planté dans le parc de la salle polyvalente. Ce geste symbolique se fera en lien avec les directeur/directrices — actuelle et ancien(ne)s — qui, chacun(e) à leur manière, ont marqué l'histoire de notre école, ainsi qu'avec

les enseignantes et les enfants. Ce geste permettra de maintenir un lieu de mémoire vivant pour tous.

Dans le même esprit, afin d'honorer la mémoire de Madame Lucette de Grenier, femme généreuse, passionnée de transmission et d'histoire locale – à qui nous devons notamment l'ouvrage *Le Pin d'antan* – ancienne directrice et figure emblématique de notre village, le parc sera officiellement baptisé « Parc Lucette de Grenier ». Ce nom rendra hommage à cette grande dame qui a tant œuvré pour l'éducation et la vie de notre commune. La cérémonie officielle se tiendra au printemps prochain, et nous ne manquerons pas de vous communiquer la date précise.

L'histoire se poursuit, différente mais fidèle à l'esprit de Mme de Grenier : rassembler, transmettre et faire grandir.

## Halloween

Le **vendredi 31 octobre à partir de 18h**, petits et grands sont invités à se rassembler à la **salle des fêtes** pour célébrer Halloween dans une ambiance à la fois terrifiante et conviviale.

Venez dans votre déguisement le plus effrayant et plongez dans l'univers mystérieux et ludique de cette soirée spéciale. Plusieurs animations seront proposées : jeux, défis frissons, parcours hanté et bien d'autres surprises pour vous faire trembler... tout en vous amusant !

Et bien sûr, la célèbre formule d'Halloween sera de rigueur : des bonbons... ou un sort !

Ne manquez pas cette soirée pleine de frissons et de rires, qui promet de marquer les esprits des petits comme des grands !



## Travaux rue de Courtry : vers un aménagement plus sûr et pratique pour tous



La commune du Pin lance à la fin du mois d'octobre des travaux rue de Courtry afin de sécuriser les abords et aménager de nouvelles places de stationnement à proximité du Pôle santé et de la crèche familiale.

Ces aménagements ont plusieurs objectifs :

- Augmenter le nombre de places de stationnement pour faciliter l'accès aux services du village.
- Réduire la vitesse des véhicules en entrée et sortie de village pour renforcer la sécurité.
- Améliorer la sécurité des piétons, des personnes à mobilité réduite et des cyclistes grâce à une voie douce sécurisée.

La commune bénéficie du soutien financier du Département, pour mener à bien ces travaux essentiels pour la vie quotidienne et la sécurité de tous.

Nous vous remercions pour votre compréhension pendant la période des travaux et vous invitons à rester attentifs à la signalisation mise en place pour votre sécurité et celle des autres usagers.

---

## Installation de la vidéoprotection sur notre commune

Dans le souci de renforcer la sécurité et la tranquillité de tous, la commune débutera l'installation de nouvelles caméras de vidéoprotection sur plusieurs points stratégiques du village à compter du **27 octobre prochain**.

Ces équipements, qui ont bénéficié du soutien de l'Etat et du Département, permettront de prévenir les incivilités, de protéger les biens publics et privés, et d'apporter une aide précieuse aux forces de l'ordre en cas de besoin.



La commune reste attentive au respect de la vie privée de chacun : les caméras sont installées uniquement dans l'espace public, conformément à la réglementation en vigueur.

---

## Garde d'enfants sur le village

Vous cherchez une solution pour faire garder votre enfant ? Plusieurs possibilités s'offrent à vous sur le village.



### **La micro-crèche La Cabane du Jeu**

Ouverte depuis 2020, la micro-crèche est située au 27 rue de Courtry, elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Dans une construction en ossature en bois, de plein pied entièrement modernisée et adaptée aux enfants, l'équipe dynamique et motivée accueille jusqu'à 10 enfants (de 2 mois à 3 ans) de Le Pin et/ou de ses alentours.

Tout en favorisant l'individualité de chacun, les activités s'effectuent en petits groupes pour créer de réels échanges et de moments de partage. Parce que grandir est un jeu d'enfant, la micro-crèche est un lieu de découverte et d'expérimentation naturelle pour toutes les choses de la vie.

En fonctions de vos besoins et de vos demandes, vos enfants peuvent être accueillis par l'équipe soit sur un temps plein, soit à mi-temps, soit à la journée ou à la mi-journée.

### **Les assistantes maternelles**

Vous pouvez également contacter les assistantes maternelles installées sur la commune

Madame GULCZYNSKI Marine - 06 18 42 91 74

Madame MARTIN Patricia - 06 03 90 29 63

Madame PELISSIER-TARDIVONT Karine - 06 51 53 67 98

Madame SILVA Stéphanie - 06 67 69 18 15

---

## **Les modes d'accueil de la CCPMF**



La Communauté de communes Plaines et Monts de France a mis en place un Guichet Unique pour accompagner les familles en recherche d'un mode d'accueil pour les tout-petits. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025, toute demande doit se faire auprès du Relais Petite Enfance (RPE) de la CCPMF.

**Vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?**

- CRÈCHE INTERCOMMUNALE
- CRÈCHE PRIVÉE
- ASSISTANT MATERNEL
- GARDE À DOMICILE

**INSCRIVEZ-VOUS  
AU GUICHET UNIQUE  
DE LA CCPMF**

Envoyez un mail à [rpe.guichetunique@cc-pmf.fr](mailto:rpe.guichetunique@cc-pmf.fr)  
en précisant  
votre commune de résidence.



Le service Petite Enfance intercommunal constitue un levier majeur au service des familles des 20 communes du territoire. À travers ses **5 crèches**, ses **2 Relais Petite Enfance**, son réseau d'**assistantes maternelles agréées** ainsi que son **Lieu d'Accueil Enfants-Parents**, il propose une offre diversifiée, de qualité et surtout de proximité, afin de répondre aux besoins des jeunes enfants mais aussi de leurs parents.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter le service Petite Enfance : 01 60 54 68 48  
[petite-enfance@cc-pmf.fr](mailto:petite-enfance@cc-pmf.fr)

## Déchets sauvages dans le village

Quasi quotidiennement, nos services techniques doivent ramasser des sacs poubelles abandonnés dans différents endroits du village.

Ces gestes inciviques nuisent à notre cadre de vie, dégradent l'image de notre commune et mobilisent inutilement du temps et des moyens qui pourraient être consacrés à d'autres besoins.

Nous appelons chacun à faire preuve de respect et de sens civique :

- Les déchets doivent être déposés uniquement dans les poubelles prévues à cet effet.

- Modalités pour les encombrants avec la CCPMF :

• L'enlèvement des encombrants se fait sur inscription préalable via la plateforme **Infinetri** de la CCPMF.

• Identifiant et mot de passe provisoire ont été communiqués sur la facture REOMI. Nouveaux habitants, collectifs : contactez le service environnement si nécessaire : [environnement@cc-pmf.fr](mailto:environnement@cc-pmf.fr)



Faisons de notre village un lieu propre, agréable et accueillant pour tous.

## 10 jeunes Pinois accompagnés pour le BAFA



Le Centre Communal d'Action Sociale de notre commune accompagne cette année 10 jeunes pinois dans l'obtention du BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) en partenariat avec la commune de Villevaudé.

Accessible, concret et formateur, le BAFA constitue une première expérience professionnelle enrichissante et une porte d'entrée vers les métiers de l'animation.

La première partie de la formation se déroulera à Villevaudé **du samedi 18 au samedi 25 octobre** prochain. Ce stage théorique constitue la porte d'entrée du cursus BAFA, qui vise à préparer les futurs animateurs aux missions d'encadrement et d'animation auprès des enfants et des jeunes dans les centres de loisirs et séjours de vacances.

Une réunion d'information a eu lieu en mairie de Villevaudé le **mercredi 18 septembre** avec l'ensemble des inscrits à cette session.

Nous leur souhaitons une bonne formation et l'obtention de leur brevet.

## Calendrier de collecte 2025

**LE PIN**

**CALENDRIER 2025 COLLECTE DES DÉCHETS**

**SORTIR LES BACS LA VEILLE DE LA COLLECTE**  
(COLLECTE ASSURÉE MÊME LES JOURS FÉRIÉS)

En janvier 2024, la Communauté de communes Plaines et Monts de France a installé des bornes à biodéchets sur le territoire. Les habitants ont ensuite été dotés d'un kit composé d'un bio seau et de badges d'accès. Les déchets sont acceptés en vrac.

**85** bornes à biodéchets installées sur le territoire

**376** tonnes de biodéchets collectées en 2024

**DÉCHETS ACCEPTÉS** : légumes et fruits / pain / céréales / produits laitiers / restes de repas / restes de viande / petits os / restes de poissons / crustacés / coquillages / filtres et marc de café / sachets de thé / douillettes en papier / rognons, noix, coquilles d'œufs écossées / fleurs et plantes fanées sans terre ni pot.

**Plaines & Monts de France**

Une question ?  
Besoin de plus d'informations ?  
Sur votre portail usager ou sur [environnement@cc-pmf.fr](mailto:environnement@cc-pmf.fr)

**COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES**  
MARDI MATIN SEMAINE IMPAIRE (poubelle grise)

| Jan | fev | Mar | Avr | Mai | Juin | Juil | Août | Sept | Oct | Nov | Déc |
|-----|-----|-----|-----|-----|------|------|------|------|-----|-----|-----|
| 14  | 11  | 11  | 8   | 6   | 3    | 1    | 12   | 9    | 7   | 4   | 2   |
| 28  | 25  | 25  | 22  | 20  | 17   | 15   | 26   | 23   | 21  | 18  | 16  |
|     |     |     |     |     |      | 29   |      |      |     |     | 30  |

**COLLECTE SÉLECTIVE**



Le bac de tri sélectif est collecté toutes les semaines **LE JEUDI MATIN**

**BORNES À BIODÉCHETS**



Les bacs sont collectés, lavés et remplacés toutes les semaines. Vous avez accès à l'ensemble des bornes du territoire de la CCPMF.

**OFFRE VOLONTAIRE**

**BORNES À VÊTEMENTS**



Tous les textiles sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune ou sur le territoire de la CCPMF.

**OFFRE VOLONTAIRE**

**COLLECTE DES DÉCHETS VERTS**



Du 12/03 au 10/12, le bac des déchets verts est collecté toutes les semaines **LE MERCREDI APRES-MIDI**

**EN JUILLET-AOÛT TOUTES LES DEUX SEMAINES**  
02/07 - 16/07 - 30/07  
13/08 - 27/08

**BORNES À VERRE**



Tous les verres\* sont à jeter dans l'une des bornes disposées dans votre commune.

\*sauf la vaisselle cassée, les flacons de parfum, les ampoules...

**OFFRE VOLONTAIRE**

**ENCOMBRANTS**



Sur rendez-vous. Inscription obligatoire sur votre portail usager.

Direction de la communication de la CCPMF / Imprimerie Groupe Michel Cabano / Ne pas jeter sur la voie publique / Déc. 2024

# Rappel sur le tri des ordures

## DANS LE BAC GRIS

**Sacs fermés**

**Couvercle fermé**

**Ordures ménagères**  
Couches bébé, lingettes et produits d'hygiène usagés, vaisselle cassée, litière pour chat, déjections animales

**Objets**

**Les sacs mis à côté ne seront pas ramassés**

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Tous les emballages ménagers, bouteilles et bocaux en verre, vêtements et linge, végétaux.

## DANS LE BAC MARRON

**Branchages en fagots ficelés (diamètre < 10cm et longueur < 1m)**

**Herbes coupées, feuilles, fleurs sans les pots**

**Pensez aux broyeur de végétaux**

**Accédez aux déchetteries du territoire**

- Meaux, Z.A. de la Baue
- Chelles, rue Jacques Schlosser
- Monthyon, rue du chemin vert
- Crégy-les-Meaux, Le Trou de Chaillouet
- Nanteuil-les-Meaux, chemin des bruyères

## DANS LE BAC JAUNE

**TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS**

**Papiers**  
Papier, livres, journaux et papiers cadeaux

**Emballages en carton**  
Cartons vidés et aplatis, (gros cartons à déposer proprement à côté du bac)

**Emballages en plastique**  
Barquettes de viande, gobelets...

**Emballages en métal**  
Conserves, canettes, couvercles de bocaux...

**Pensez à mettre les couvercles dans le BAC JAUNE**

**Les emballages et papiers doivent être jetés directement en vrac, sans sac plastique, séparés les uns des autres et vidés.**

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Mouchoirs et papiers absorbants
- Tous les objets : jouets en plastique, brosses à dents, ustensiles de cuisine, appareils électriques

## DANS LES BORNES À VERRE

**Tous les emballages en verre**  
Pots, bocaux et flacons de parfum sans couvercle ni bouchon et bien vidés

**Bouteilles en verre**  
Bouteilles de vin, jus, sirop, sans bouchon et à déposer vidés

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Aquarium
- Miroir
- Vaisselle, verres cassés
- Vitre cassée
- Ampoule

## DANS LA BORNE À BIODÉCHETS

**Coquilles**  
Noyaux, noix, coquilles d'œufs (écrasées), coquillages

**Restes de viandes et de poissons**  
Os, carcasses de poulet, arrêtes

**Restes alimentaires**  
Pain, céréales, produits laitiers (fromage...), pâtes, riz, pelures de légumes, fruits, agrumes...

**Essuie-tout, serviettes et mouchoirs en papier**  
usagés (non parfumés, non plastifiés, sans colorant)

**Café et thé**  
Filtre et marc de café, dosette en papier, sachet de thé

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Cendres, mégots
- Couches et lingettes
- Litières et déjections animales
- Bois, branchages...

**Pensez aux poules et aux composteurs dans votre jardin**

**Si vous en avez la possibilité, compostez vos déchets de cuisine et de jardin. Cela permet de réduire de 30% le poids des ordures ménagères par an et par habitant**

## DANS LES BORNES À VÊTEMENTS

**Chaussures**  
Bottes, baskets... lacées ensemble

**Linge de maison**  
Serviettes de bain, serviettes de table, parures de lit, nappes en tissu...

**Propres et dans un sac fermé**

**Vêtements**  
Pantalons, t-shirts, chemises, pulls, robes, manteaux...

**Maroquinerie**  
Sacs, porte monnaies, ceintures...

**EXEMPLES D'ERREURS**

- Chaussures de ski
- Rollers
- Casque de moto/vélo

CCPME Direction de la Communication - Imprimerie Catalano - Juillet 2025 - Ne pas jeter sur la voie publique

Passer le code de la route à Le Pin, c'est possible !

L'équipe France Services de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France (CCPMF) est désormais équipée du matériel et a reçu les agréments pour faire passer le code de la route dans leurs locaux au 6 rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële et maintenant à Le Pin en mairie.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site [www.objectifcode.sgs.com](http://www.objectifcode.sgs.com)

Plus de renseignements au 01 60 54 68 40

AVEC LA CCPMF

Je passe L'EXAMEN DU CODE près de chez moi

50 km/h

INSCRIVEZ-VOUS SUR [www.objectifcode.sgs.com](http://www.objectifcode.sgs.com)

L'ÉQUIPE « FRANCE SERVICES » vous accueille et dans les communes :

Annet-sur-Marne, Charmentray, Cully, Fresnes-sur-Marne, Le Pin, Le Pressis-aux-Bois, Le Pressis-Évêque, Machemont, Henry, Montgé-en-Goële, Oisery, Précy-sur-Marne, Saint-Hippolyte, Saint-Pathus, Villers, Villevaudé et Vinantes.

objectifcode

France Services

Plaines & Monts de France

PLUS D'INFOS : 01 60 54 68 40 - [www.cc-pmf.fr](http://www.cc-pmf.fr)

LE PIN - Le mag

Septembre 2025 N°8

RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

Dossier : Rentrée scolaire 2025-2026 : Conseils pour bien la préparer

Bienvenue au nouveau praticien p.6  
Fin des passages de bus rue de Verdun p.10  
Accès au parc Védo pour nos petits de maternelle p.11  
Forum des associations - Événements Octobre Rose  
Thé Dansant et Téléthon... pour un Le Pin solidaire p.12

<https://mairiedelepin.fr>

mairiedelepin

## LE PIN - Le mag n°8 Septembre 2025

Cliquez sur le visuel ci-dessous pour feuilleter le magazine de chez vous



[Se désabonner](#) - [Modifier votre souscription](#)